

## ECN-1160 : Criminalité et économie

NRC 89477

**Automne 2014**

**Mode d'enseignement :** À distance

**Temps consacré :** 3-0-6

**Crédit(s) :** 3

Ce cours porte sur plusieurs aspects liés aux crimes économiques et à la criminalité en général. Plus particulièrement, des thèmes comme l'évasion fiscale, la contrebande d'alcool et de cigarettes, le travail au noir et la prostitution peuvent y être abordés. Le cours s'intéresse également aux effets dissuasifs du système pénal ainsi qu'aux effets de différentes politiques de répression de la criminalité.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse [www.distance.ulaval.ca](http://www.distance.ulaval.ca)

**Plage horaire :**

**Sur Internet**

- 00h00 à 00h00 Du 2 sept. 2014 au 12 déc. 2014

**Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)**

**Site de cours :**

<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=55911>

---

### Coordonnées et disponibilités

---

**Guy Lacroix**

*Professeur*

[Guy.Lacroix@ecn.ulaval.ca](mailto:Guy.Lacroix@ecn.ulaval.ca)

**Soutien technique :**

**Centre de services APTI**

Pavillon Charles-De Koninck, local 1444

[Site Web du Centre APTI](#)

✉ [apti@fss.ulaval.ca](mailto:apti@fss.ulaval.ca)

418-656-2131 poste 3278

**Le Centre APTI est ouvert en semaine de 8h00 à 17h00**

# Sommaire

<b>Description du cours</b> .....	<b>3</b>
Introduction .....	3
Objectif général du cours .....	3
Contenu du cours .....	3
Approche pédagogique .....	4
Démarche d'apprentissage .....	4
Mode d'encadrement .....	4
<b>Feuille de route</b> .....	<b>4</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>5</b>
Liste des évaluations .....	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	5
Examen intra (en ligne) .....	5
Examen en classe .....	6
Barème de conversion .....	6
Plagiat .....	6
Règles disciplinaires .....	6
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval .....	7
Inscription pour le lieu d'examen .....	7
Politique en matière d'absence aux évaluations .....	7
Évaluation de l'enseignement .....	8
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	8
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>8</b>
Liste du matériel obligatoire .....	8
<b>Bibliographie et annexes</b> .....	<b>8</b>
Bibliographie .....	8

# Description du cours

---

## Introduction

---

Ce cours porte sur plusieurs aspects liés aux crimes économiques et à la criminalité en général. Plus particulièrement, des thèmes comme l'évasion fiscale, la contrebande d'alcool et de cigarettes, le travail au noir et la prostitution peuvent y être abordés. Le cours s'intéresse également aux effets dissuasifs du système pénal ainsi qu'aux effets de différentes politiques de répression de la criminalité.

Ce cours ne suppose aucune connaissance préalable en économie. Le cours est destiné aux étudiants d'économie, mais également à ceux issus de divers milieux académiques qui souhaitent compléter les cours de criminalité liés à d'autres disciplines telles que la criminologie, la sociologie et la psychologie. Le cours débute par une introduction à l'économie de la criminalité, mais souligne également la nature interdisciplinaire de l'étude de la criminalité.

Ce « Plan de cours » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il vous informe notamment sur les caractéristiques de base du cours (objectifs, approche, modalités d'encadrement, etc.), sur les activités d'apprentissage proposées, les modalités d'évaluation et le matériel didactique nécessaire.

Bonne lecture et bon cours!

---

## Objectif général du cours

---

Ce cours a deux objectifs principaux. Le premier consiste à introduire l'approche « économique » de l'analyse de la criminalité, et en particulier la façon dont la théorie économique perçoit le comportement des criminels. Le deuxième objectif utilise l'approche économique pour évaluer les politiques publiques visant à prévenir ou à réduire la criminalité.

Le cours se veut une introduction à l'économie du crime. En conséquence, seuls les outils économiques de base seront utilisés, lesquels seront élaborés au besoin. Cependant, les outils économiques peuvent être très efficaces pour comprendre le comportement des criminels à l'égard de nombreux crimes, particulièrement ceux commis contre les biens. En outre, les outils économiques sont utiles à la compréhension des choix auxquels sont confrontés les législateurs et les décideurs relativement à l'allocation des ressources (police communautaire, justice réparatrice, intervention précoce, plus de policiers vs des peines plus sévères, etc.)

À l'instar de nombreux cours d'économie, l'accent ne portera pas sur les réponses aux questions liées à la criminalité, mais plutôt sur l'apprentissage d'outils qui peuvent être utilisés pour répondre à certaines de ces questions. Comprendre et prévenir la criminalité requiert une approche multidisciplinaire. Dans ce cours, nous nous concentrons sur le développement des idées de la science économique

Plus spécifiquement, au terme de ce cours, vous serez en mesure :

- de comprendre l'approche économique de la criminalité
- de discuter des implications de cette approche relativement à la conduite des politiques publiques
- d'analyser certains changements législatifs proposés au cours des dernières années

---

## Contenu du cours

---

No	Titre	Date
1	Introduction à l'économie du crime	4 septembre
2	Le crime comme choix rationnel	18 septembre
3	Le coût du crime	25 septembre
4	Pauvreté et criminalité	2 octobre
5	La dissuasion du crime	9 octobre
6	Examen intra (maison)	23 octobre

7	Semaine de lecture	27 octobre – 31 octobre
8	Le marché noir et l'évasion fiscale	6 novembre
9	Gang de rue : une analyse socio-économique	20 novembre
10	La prostitution et les drogues illicites	27 novembre
11	La corruption	4 décembre
12	Examen final (en classe)	11 décembre

---

## Approche pédagogique

Ce cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage relativement autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation. Toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction de la personne assurant l'encadrement durant tout votre cheminement. Vous demeurez, bien sûr, la seule personne gestionnaire de votre temps, mais devez toutefois vous engager à remettre les travaux notés, à effectuer le ou les examens sous surveillance aux moments prescrits et s'il y a lieu, participer aux activités d'apprentissage collaboratives.

De plus, cette prise en charge est soutenue par la personne responsable de l'encadrement pendant toute la session. Sa tâche est de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire ([www.aide.ulaval.ca](http://www.aide.ulaval.ca)).

---

## Démarche d'apprentissage

À l'intérieur de chacun des modules dans la section Feuille de route du site de cours, vous retrouverez les informations suivantes :

- Une introduction
- Les objectifs spécifiques du module
- Les lectures obligatoires et complémentaires
- Une présentation PowerPoint. À l'occasion, celle-ci sera narrée.
- Des capsules vidéo (occasionnellement)
- Des liens internet
- Des questions de réflexion à discuter sur le forum du cours

---

## Mode d'encadrement

Vous pouvez communiquer avec le responsable de l'encadrement par courrier électronique pour les questions personnelles, ou en posant vos questions sur le forum pour les questions d'intérêt général qui profiteront à toute la classe.

Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires. Seules les questions portant sur des points d'éclaircissement et montrant que vous avez lu les textes auxquels vous vous référez seront prises en compte.

## Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<a href="#">1- Introduction à l'économie du crime</a>	4 sept. 2014

<a href="#">2- Le crime comme choix rationnel</a>	18 sept. 2014
<a href="#">3- Le coût du crime</a>	25 sept. 2014
<a href="#">4- Pauvreté et criminalité</a>	2 oct. 2014
<a href="#">5- La dissuasion du crime</a>	9 oct. 2014
<a href="#">Examen intra (en ligne)</a>	23 oct. 2014
<a href="#">Semaine de lecture</a>	30 oct. 2014
<a href="#">6- Le marché noir et l'évasion fiscale</a>	6 nov. 2014
<a href="#">7- Gang de rue : une analyse socio-économique</a>	20 nov. 2014
<a href="#">8- La prostitution et les drogues illicites</a>	27 nov. 2014
<a href="#">9- La corruption</a>	4 déc. 2014
<a href="#">Examen final (en classe)</a>	11 déc. 2014

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

#### Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen intra (en ligne)	Le 23 oct. 2014 de 18h30 à 21h30	Individuel	50 %
Examen en classe	Le 11 déc. 2014 de 18h30 à 21h30	Individuel	50 %

À chaque module, une série de questions vous est proposée dans le but de stimuler votre réflexion sur la matière qui y est présentée. Un forum est ouvert pour la durée du module (une ou deux semaines). Les étudiants sont fortement encouragés à participer au forum en proposant des réponses aux différentes questions et commentant les réponses qui y sont présentées. Les examens intra et final s'inspireront directement de ces questions. Le responsable du cours pourra intervenir au besoin dans la discussion afin de s'assurer que des pistes de réflexion ne sont pas omises, ou pour proposer d'autres pistes de réflexion.

L'évaluation dans les examens intra et finaux se fonde sur la pertinence des réponses. En particulier, les réponses doivent reposer sur les textes obligatoires.

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Examen intra (en ligne)

<b>Titre du questionnaire :</b>	<a href="#">Examen intra</a>
<b>Période de disponibilité :</b>	Le 23 oct. 2014 de 18h30 à 21h30
<b>Tentatives :</b>	1 tentative permise
<b>Mode de travail :</b>	Individuel
<b>Pondération :</b>	50 %

#### Directives :

L'examen comporte huit questions. Certaines comptent pour 10 points, d'autres pour 15 points. Vous devriez avoir suffisamment de temps pour répondre aux huit questions. Chacune de vos réponses sont limitées à 300 mots. Un compteur de mots apparaît au bas de l'écran à droite. Vous serez avisés quand votre réponse excédera 300 mots.

**IMPORTANT:** L'ordinateur ne transmet que les 300 premiers mots de vos réponses au correcteur. Les mots supplémentaires ne peuvent donc pas être pris en compte.

Essayez, autant que possible, de faire appel aux textes (même brièvement) dans vos réponses.

Bonne chance !

Guy Lacroix

### Consignes techniques

Une fois que vous aurez débuté l'examen, vous devrez le compléter intégralement dans les délais requis.

Vous devez effectuer le «Quiz de pratique et vérification» avant l'examen. Celui-ci est disponible sous l'onglet Questionnaires. De cette façon, vous vous assurez que vous êtes techniquement capable de compléter l'examen.

Autres conseils techniques:

- Désactivez tout logiciel bloqueur de fenêtres contextuelles (popup killer).
- Utilisez de préférence une connexion avec un fil réseau et non le sans-fil.
- Si vous utilisez un ordinateur portable, assurez-vous d'avoir le fil d'alimentation bien branché pour ne pas perdre de temps si vous manquez de batterie.

Si vous avez des problèmes techniques durant l'examen, communiquez avec le centre de services APTI de la FSS (418-656-2131 poste 3278).

---

## Examen en classe

**Date et lieu :** Le 11 déc. 2014 de 18h30 à 21h30, À spécifier

**Mode de travail :** Individuel

**Pondération :** 50 %

### Directives de l'évaluation :

L'examen comportera des questions à développement et des questions à choix multiples. Les questions à développement seront choisies parmi les « questions de réflexion » proposées à chaque module, ou s'en inspireront grandement.

---

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	66	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	63	65,99
C	60	62,99
C-	56	59,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

---

## Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

---

## Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

[http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf)

---

## Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

---

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études (mai 2009).

### Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

### Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

---

## Inscription pour le lieu d'examen

---



Aux étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec : inscription obligatoire pour le lieu d'examen.

Les étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec doivent procéder à l'[inscription pour le lieu d'examen](#). Si le cheminement de votre cours ne prévoit pas d'examens en salle, ou si vous prévoyez passer votre examen à Québec, vous n'avez évidemment pas à vous inscrire pour le lieu d'examen. Il est entendu que l'étudiant résidant au Québec doit passer ses examens au Québec.

Si vous omettez de vous inscrire, il nous est impossible de savoir à quel endroit nous devons expédier votre questionnaire d'examen; le cas échéant, vous devrez alors passer votre examen à Québec.

Si votre inscription est effectuée après la date limite, il nous est impossible de garantir que vous puissiez passer votre examen dans votre région.

---

## Politique en matière d'absence aux évaluations

---

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations <http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>. Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entrainera une note de zéro à l'évaluation manquée.

---

## Évaluation de l'enseignement

---

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

---

## Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

---

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation d'accommodations scolaires* obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Les étudiants concernés qui n'ont pas cette lettre et qui souhaitent se prévaloir de mesures d'accommodation doivent contacter le **secteur ACSESH** au 418-656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH recommande aux étudiants de se prévaloir des services auxquels ils ont droit pour les aider, sans discrimination ni privilège, dans la réussite de leurs études universitaires. Des détails sur ces services se trouvent à l'adresse suivante :

[https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations\\_de\\_handicap](https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap)

La *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle* se trouve à l'adresse suivante:

[https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations\\_de\\_handicap/Ressources\\_enseignants/Passatio](https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations_de_handicap/Ressources_enseignants/Passatio)

## Matériel didactique

---

### Liste du matériel obligatoire

---



#### Économie politique de la corruption et de la gouvernance

**Auteur :** Cartier-Bresson, Jean  
**Éditeur :** L'Harmattan (Paris, 2008)  
**ISBN :** 9782296073968  
**Accès numérique :** [L'Harmattan](#)

Tout le matériel didactique se retrouve à l'intérieur des [feuilles de route](#). Toutefois, le livre ci-dessus est obligatoire. Il sera utilisé dans le module #9 portant sur la corruption. Le livre est disponible en format numérique (ebook ou PDF) pour seulement 16,88 Euros, soit environ \$23,00. La version papier est disponible chez Zone pour \$38,50...

## Bibliographie et annexes

---

### Bibliographie

---

La bibliographie se retrouve à l'intérieur des feuilles de route.